

INSECTICIDE

Pounce®

Pounce est un insecticide non sélectif qui présente peu de toxicité pour les mammifères. Pounce est doté d'une bonne rémanence, ce qui limite la répétition des applications. Il améliore l'efficacité de la lutte contre les insectes en combinant l'action par contact et l'action par ingestion.

ORGANISMES NUISIBLES VISÉS : De nombreux insectes nuisibles pour les fruits, les légumes, les cultures en serres et les plantes d'ornement. Consulter l'étiquette pour la liste complète.

Chenilles en troupe
Larves des lépidoptères
Vers gris
Pyrale du maïs
Altises
Mouche des champignons
Cicadelle de la pomme de terre
Mouches blanches

CULTURES PROTÉGÉES : Une grande variété de cultures (voir l'étiquette pour plus de précision)

Grandes cultures, dont les céréales, le canola, le maïs, le lin, les lentilles, les pois, les pommes de terre et le tournesol

Légumes, dont les choux, le maïs, le concombre de serre et les poivrons

Fruits, dont les pommes, les bleuets, les poires, les pêches, les raisins, les nectarines et les prunes

Autres cultures et usages : champignons, tabac, plantes d'ornement, bâtiments agricoles et serres

TAUX D'APPLICATION : De 45 ml à 1,0 L/ha, selon la culture (voir l'étiquette).

VOLUME : Selon le type de culture ; consulter l'étiquette. Le volume d'eau doit être suffisant pour permettre une bonne couverture, puisqu'il n'y a pas d'effet général ni d'action par vapeurs. Utiliser des taux plus élevés pour lutter contre une infestation sévère ou contre des insectes adultes, ou si le feuillage est dense.

GROUPE : Groupe 3, insecticide pyréthrianoïde synthétique

MOMENT DE L'APPLICATION : Le moment de l'application dépend de l'insecte ciblé. Parmi les différents usages possibles : l'application directe au sol, avant ou après l'apparition des plants ; la pulvérisation d'ensemble, au moment de l'apparition des premiers insectes ou des premiers dégâts d'insectes. Consulter l'étiquette pour des recommandations précises au sujet des insectes touchés, du moment de l'application et des restrictions concernant le délai avant la récolte.

Consulter un conseiller en cultures ou les *Guides provinciaux de protection des cultures* pour connaître les seuils d'intervention dans la lutte contre les insectes.

PRÉCAUTIONS : Ne pas utiliser ce produit quand la température extérieure dépasse 25 °C, car son efficacité s'en trouverait diminuée.



EN BREF

